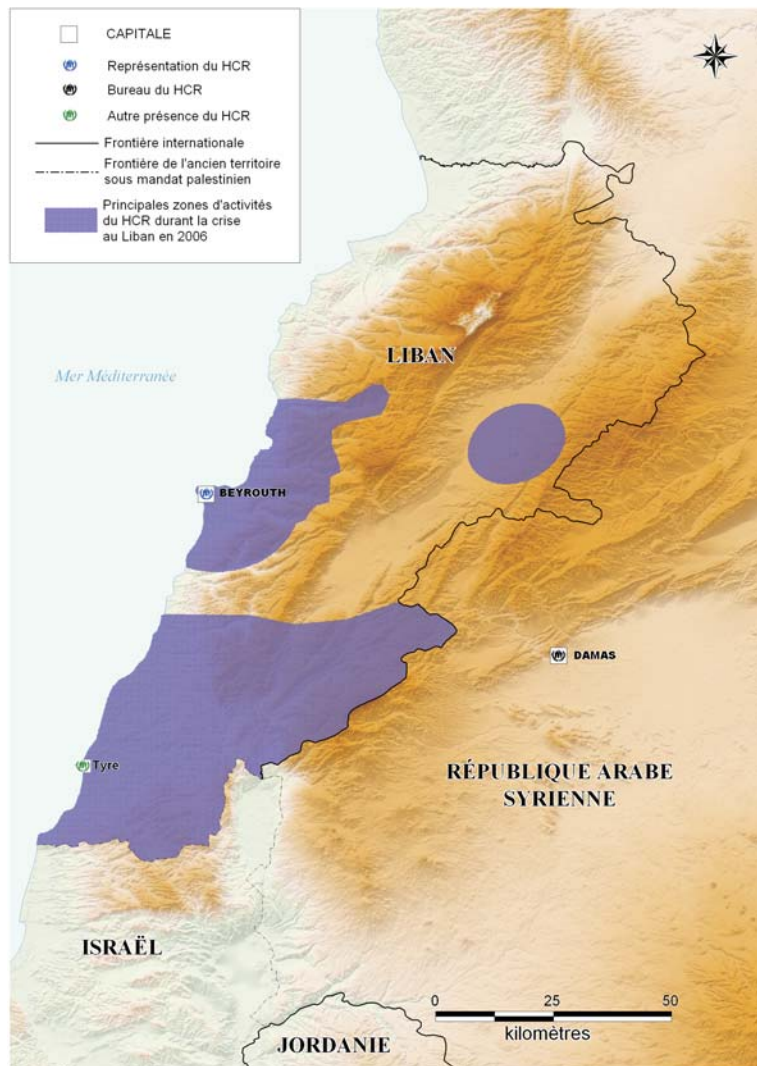


Liban

Faits marquants

- Des évaluations participatives et des activités de proximité ont permis au HCR de cibler ses interventions dans les secteurs de la protection, de la santé, de l'éducation, de la formation professionnelle et des premiers secours.
- En l'absence de possibilités d'intégration sur place ou de rapatriement librement consenti, la réinstallation a offert une solution durable à 400 réfugiés qui avaient des besoins de protection spécifiques.
- Le Haut Commissariat a dispensé une aide juridique à des réfugiés détenus avec le concours d'une association d'avocats bénévoles et d'organisations non gouvernementales (ONG). Le HCR a également prodigué des conseils aux réfugiés dans les prisons, dans ses bureaux et au travers d'actions décentralisées de grande envergure.
- Le centre régional de services communautaires, installé à Beyrouth, a eu recours à une approche de développement communautaire pour venir en aide aux réfugiés dans leurs pays d'asile respectifs. Le centre a également fourni un appui et des conseils techniques relatifs au développement communautaire, aux évaluations participatives et à l'intégration des critères d'âge et de genre. Le HCR a harmonisé les programmes d'assistance destinés aux réfugiés de même nationalité dans la région.
- À Beyrouth, un centre régional de détermination du statut de réfugié a favorisé une vision plus cohérente de la détermination du statut de réfugié chez les collaborateurs du HCR en poste dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA). Le centre a revu les procédures de détermination du statut de réfugié et prodigué des conseils sur la gestion des dossiers, la rédaction des évaluations et l'utilisation efficace des informations sur les pays d'origine, ainsi que des directives sur l'éligibilité. Il a également aidé à mettre au point des procédures opérationnelles standard pour les pays de la région. Ces efforts ont amélioré la qualité des évaluations, ainsi que le respect des normes applicables.



de l'armée dans les rues et à s'abstenir de toute initiative en faveur des réfugiés.

Le HCR s'est concentré sur la protection, la gestion efficace des opérations de réinstallation et le renforcement des capacités d'intervention en coopération avec les autorités. Le Haut Commissariat a également aidé les déplacés et les déplacés de retour en renforçant les capacités des centres de développement social du ministère des Affaires sociales dans les régions touchées par le conflit de juillet-août 2006.

Environnement opérationnel

Le climat politique et sécuritaire instable qui a dominé tout au long de l'année a eu une incidence négative sur les activités du HCR dans le pays et un impact direct sur la vie quotidienne des réfugiés. Cette instabilité a été particulièrement préjudiciable à l'élaboration d'un régime d'asile favorable dans le pays. La situation politique et sécuritaire a conduit les autorités libanaises à appliquer des contrôles plus stricts aux frontières, à accroître la présence

Réalisations et impact

Protection et solutions

À la fin de l'année, 9 800 Iraquiens et 500 demandeurs d'asile de diverses nationalités étaient déclarés auprès du bureau du HCR à Beyrouth. Des réfugiés et des demandeurs d'asile sans papiers étaient détenus par les autorités. Le HCR

a délivré des attestations d'enregistrement à des réfugiés iraqiens, est intervenu auprès des autorités pour obtenir la libération de ceux d'entre eux qui étaient détenus et a assuré la détermination du statut de réfugié à des fins de réinstallation. Les réfugiés les plus vulnérables ont bénéficié de projets de microcrédit et de secours de base.

Le HCR a appuyé des projets de renforcement des capacités pour une trentaine de centres de développement social dans des secteurs accueillant d'importantes populations de réfugiés iraqiens. Les centres ont dispensé des formations pratiques aux déplacés et aux déplacés de retour.

En 2007, la réinstallation était toujours la solution la plus viable pour remédier durablement à la situation de la plupart des personnes réfugiées au Liban ; les dossiers de quelque 1 500 réfugiés ont donc été soumis à des pays d'accueil. Le centre de réinstallation et d'autres fonctions régionales ont appuyé les services communautaires, la détermination du statut ainsi que l'enregistrement des réfugiés et veillé à la cohérence de l'élaboration des politiques et de la formation du personnel. Le centre a aidé à présenter quelque 21 000 demandes de réinstallation pour des Iraquiens qui avaient des besoins de protection particuliers et qui étaient réfugiés dans divers pays de la région.

Activités et assistance

Appui opérationnel (aux partenaires) : les 30 centres de développement social existants (gérés par l'État) ont reçu des équipements et des fournitures. Le personnel et les directeurs des centres ont bénéficié de formations et d'autres activités de renforcement des capacités. Les partenaires d'exécution ont reçu un appui administratif, concernant le personnel recruté au titre des projets, le matériel et les fournitures de bureau.

Assistance juridique : le HCR a appuyé 20 projets non gouvernementaux, destinés à assurer une protection et des services juridiques. Quelque 400 réfugiés ayant des besoins de protection particuliers ont été réinstallés dans des pays tiers et ont reçu des indemnités en espèces pour leur voyage.

Besoins domestiques : quelque 500 réfugiés détenus au Liban ont reçu des produits de première nécessité, dont des matelas, des couvertures, des trousseaux d'articles d'hygiène, des protections périodiques et des vêtements. Par ailleurs, quelque 8 500 réfugiés (soit 85 pour cent des réfugiés enregistrés) ont reçu des vivres, des protections



Jardin d'enfants, équipé par le HCR, au Centre de développement social d'Hay el Selloum, au Liban.

périodiques, des couches pour bébés et d'autres articles, ainsi que des indemnités en espèces. Le HCR a fourni des radiateurs, des ventilateurs et des machines à laver aux prisons du pays afin d'améliorer les conditions de vie des détenus. Le Haut Commissariat a acheté des articles non alimentaires pour aider quelque 260 000 déplacés internes en cas de crise dans le pays.

Éducation : quelque 1 600 enfants et adolescents iraqiens ont été scolarisés dans des établissements du premier et du deuxième cycle et ont reçu une aide du HCR pour l'année scolaire 2007-2008. Dans le cadre de l'appel commun HCR-UNICEF, le Haut Commissariat a réglé des frais de scolarité et fourni des bourses pour financer l'achat de livres, de fournitures et d'uniformes. Quelque 620 adolescents et jeunes, âgés de 15 à 24 ans ont bénéficié d'une éducation en marge des salles de classe, de cours de rattrapage et d'une formation professionnelle. À la fin de l'année, selon les estimations, environ 65 pour cent des enfants réfugiés (les filles étant un peu plus nombreuses que les garçons) allaient à l'école.

Santé : quelque 3 400 réfugiés ont bénéficié de soins de santé primaires et secondaires.

Services communautaires : le HCR a mis en œuvre 30 projets à impact rapide pour contribuer à la protection de groupes qui avaient des besoins particuliers, notamment des enfants et des femmes réfugiées. Environ 600 adolescents et 600 adultes réfugiés ont bénéficié de formations professionnelles dans différents centres ouverts par le HCR. Ces formations ont encouragé l'autosuffisance.

Personnes relevant de la compétence du HCR

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Iraq	50 000	9 800	-	-
	Pays divers	340	270	-	-
Demandeurs d'asile	Soudan	240	-	5	6
	Iraq	220	-	-	-
	Pays divers	120	-	-	-
Déplacés internes		70 000	70 000	-	-
Déplacés de retour		130 000	130 000	-	-
Total		250 920	210 070		

Transport et logistique : les frais de transport de différents articles non alimentaires destinés aux déplacés internes ont été pris en charge par le HCR. Le stockage des articles alimentaires et non alimentaires a également été assuré, moyennant la gestion de quatre entrepôts.

Les activités et l'assistance en rapport avec la **situation iraquienne** sont décrites dans le chapitre consacré à ce sujet.

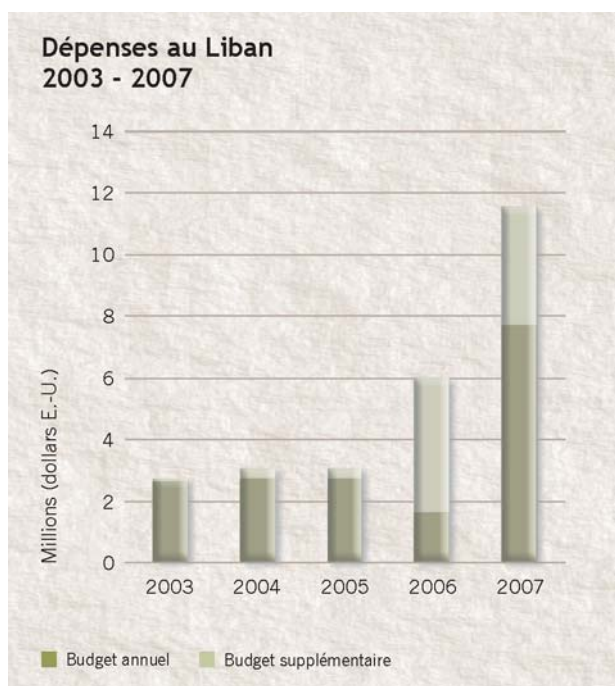
Contraintes

L'environnement politique et sécuritaire, très instable, a nui à la bonne exécution des opérations du HCR au Liban. Certains événements survenus sur le front militaire et politique ont assombri les perspectives, concernant la création d'un environnement plus favorable à l'asile. Parmi les contraintes, citons également la réticence du Gouvernement à accueillir et à intégrer les demandeurs d'asile. Les demandeurs d'asile et les réfugiés ont de ce fait été traités comme des migrants en situation irrégulière, privés du droit de travailler et exposés à des arrestations et à des détentions. D'autre part, la solution du rapatriement consenti n'était pas envisageable pour la plupart des réfugiés car la situation dans leurs pays d'origine était toujours très instable.

Informations financières

Le programme au Liban a été bien financé en 2007, de sorte que le HCR a pu s'acquitter de sa mission de protection et d'assistance auprès des réfugiés. Un report de 2,1 millions de dollars E.-U., résultant du programme d'aide d'urgence au Liban en 2006, a servi à acheter des articles non alimentaires en vue de leur distribution aux déplacés internes.

Le budget-programme de l'opération a augmenté au cours des cinq dernières années, passant de 2,9 millions de dollars E.-U. en 2004 à quelque 11 millions en 2007. Cette hausse est imputable à la situation d'urgence survenue



dans le pays en 2006 et au climat politique et sécuritaire instable qui a contribué aux déplacements de population.

Organisation et mise en œuvre

Gestion

L'opération a été gérée par la délégation implantée à Beyrouth, qui employait 13 fonctionnaires internationaux et 33 collaborateurs nationaux en 2007.

Collaboration avec les partenaires

Le HCR a travaillé avec l'OIM, avec neuf partenaires d'exécution non gouvernementaux et avec diverses institutions des Nations Unies, dont l'OMS et l'UNICEF.

Évaluation générale

Le HCR n'a pu atteindre l'un de ses objectifs, qui était de travailler avec le Gouvernement à la modification des lois et des politiques existantes pour créer un environnement plus favorable aux réfugiés. L'instabilité de la situation politique et sécuritaire et la faiblesse des institutions politiques ont alimenté des tensions récurrentes et les réfugiés ont été victimes d'arrestations et de placements en détention. L'Organisation a néanmoins renforcé ses liens avec les institutions publiques et bénéficié de l'appui solide de la société civile.

L'opération au Liban a exigé un personnel important. Des collaborateurs supplémentaires ont été recrutés et formés à certaines tâches de protection, consistant par exemple à rendre visite aux réfugiés détenus, à dispenser une assistance juridique, à empêcher les expulsions, à mener la détermination du statut de réfugié et à examiner les demandes de réinstallation. Le programme en faveur des déplacés internes a été arrêté avec succès à la fin de l'année 2007. Cependant, le HCR n'a pas pu promouvoir ou faciliter le rapatriement des Iraquiens. Compte tenu de la position du Gouvernement sur l'intégration sur place, le Haut Commissariat a aidé les Iraquiens à séjourner temporairement au Liban tout en cherchant à obtenir leur réinstallation dans d'autres pays.

Partenaires

Partenaires d'exécution

ONG : Arc-en-Ciel, Association AMEL, Association chilienne de bienfaisance, Conseil danois pour les réfugiés (DRC), Conseil des Églises du Moyen-Orient (CEMO), CARITAS, Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC), *Restart Centre for Rehabilitation of Victims of Violence & Torture* (RESTART), INTERSOS

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux : ministère des Affaires étrangères, ministère de l'Intérieur

ONG : Association Justice et Miséricorde (AJEM), Commission internationale catholique pour les migrations (CICM), *Frontiers*, Médecins du monde (MDM), *The Lebanese Association for Development (Al Majnoura)*

Autres : OIM, PNUD OIM, PNUD

Budget, revenus et dépenses (dollars E.-U.)

	Budget final	Revenus issus des contributions	Autres fonds disponibles	Total fonds disponibles	Total des dépenses
Budget annuel	7 845 936	3 559 027	4 357 792	7 916 819	7 706 731
Budget supplémentaire Éducation en Iraq	850 000	0	679 955	679 955	679 955
Budget supplémentaire Opération en Iraq	4 166 513	695 826	2 511 286	3 207 112	3 207 112
Total	12 862 449	4 254 853	7 549 033	11 803 886	11 593 798

Note: Le budget-programme supplémentaire n'inclut pas un prélèvement de sept pour cent opéré sur les contributions afin de couvrir les dépenses d'appui indirectes. Les revenus issus des contributions incluent des contributions affectées au niveau du pays. Les autres fonds disponibles incluent les prélèvements du HCR sur les contributions non-affectées ou à affectation large, le solde initial et les ajustements.

Rapport financier (dollars E.-U.)

Ventilation des dépenses	Projets de l'année en cours			Projets des années précédentes
	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total	Budgets annuel et supplémentaire
Protection, suivi et coordination	1 542 987	876 000	2 418 987	0
Appui opérationnel (aux agences)	626 899	396 466	1 023 364	81 247
Assistance juridique	240 763	120 827	361 590	1 826
Besoins domestiques	497 872	480 577	978 449	0
Éducation	9 294	1 229 878	1 239 172	0
Santé et nutrition	128 703	262 856	391 558	7 274
Services communautaires	338 905	300 436	639 341	342 054
Transport et logistique	1 512	0	1 512	8 215
Versements aux partenaires d'exécution	2 988 943	125 790	3 114 733	(440 617)
Sous-total des activités opérationnelles	6 375 877	3 792 828	10 168 705	0
Appui au programme	1 330 854	94 239	1 425 093	0
Total des dépenses	7 706 731	3 887 067	11 593 798	0
Annulation sur les dépenses des années précédentes				(121 533)
Versements aux partenaires d'exécution				
Paiements effectués	4 016 033	2 842 425	6 858 457	
Rapports reçus	(1 027 090)	(2 716 635)	(3 743 725)	
Solde	2 988 943	125 790	3 114 733	
Rapport des années précédentes				
Versements aux partenaires d'exécution				
Dû au 1 ^{er} janvier				488 206
Rapports reçus				(440 617)
Remboursés au HCR				(29 484)
Ajustements				0
Solde				18 105